

ÉCOLE DU BREUIL  
ROUTE DE LA FERME  
75012 PARIS

Délibération transmise au représentant de l'État  
et publicité assurée sur le site de l'École Du Breuil.

**EDB-2024-1**

**Délibération du Conseil d'Administration de l'École du Breuil  
Séance du 1<sup>er</sup> février 2024**

**Objet : Débat d'orientation budgétaire 2024**

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2312-1 ;

Vu les statuts de la régie ;

Sur présentation du rapport du Président du Conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

**DELIBERE**

Article 1er : Le Conseil d'Administration prend acte, après en avoir débattu, du rapport ci-annexé, relatif au « Débat d'orientation budgétaire 2024 » pour l'École Du Breuil.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe NAJDOVSKI

